



**COMITE NATIONAL DE L'ITIE DU SENEGAL
(CN-ITIE DU SENEGAL)**

PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL (PTBA) 2025

26/02/2025

SOMMAIRE


ABREVIATIONS.....	3
INTRODUCTION.....	4-5
1 PRIORITES NATIONALES.....	6-8
2 PROCESSUS D'ELABORATION DU PTAB.....	8
3 FINANCEMENT DU PTAB.....	9
4 AXES DE TRAVAIL DU PTAB.....	9-11
5 THEMATIQUES PRIORITAIRES.....	11-13
ANNEXE	
 APERCU DU PLAN DE TRAVAIL	14-24

TABLEAU DES ABREVIATIONS

AI	Administrateur Indépendant
ANSD	Agence National de la Statistique et de la Démographie
BE	Bénéficiaire effectif
CC	Cour des Comptes
CC ITIE	Commission Communication (CN-ITIE)
CDC	Caisse de Dépôts et de Consignation
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CEP	Cadre des Entreprises de l'Amont Pétrolier
CMDS	Chambre des Mines du Sénégal
CN-ITIE	Comité national de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives
CNSCL	Comité de Suivi du Contenu local
COMACOL	Commission Audit et Collecte des Données (CN-ITIE)
CRC/SE	Commission Renforcement de Capacités et de Suivi-Évaluation
IE	Industries extractives
JO	Journal Officiel
METE	Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MJ	Ministère de la Justice
MEPM	Ministère de l'Énergie du Pétrole et des Mines
NRGI	Natural Resource Governance Institute
OFNAC	Office National de Lutte contre la Fraude et la Corruption
OSC	Organisations de la Société Civile
Pr CN-ITIE	Président du CN-ITIE
RAA	Rapport Annuel d'Avancement
RBE	Registre des Bénéficiaires effectifs
RSE	Responsable Suivi Évaluation
ST-ITIE	Secrétariat Technique de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives
WIM	Women In Mining

INTRODUCTION

Le plan de travail annuel permet au CN-ITIE de décliner et de systématiser l'information relatives à ses axes d'intervention, et de formuler les objectifs à atteindre et définir des activités mesurables et assorties de délais d'exécution à entreprendre afin de répondre à l'exigence 1.5 de la Norme ITIE, relative au Plan de travail, ainsi qu'au suivi et à l'examen dudit plan. Ainsi, Le CN-ITIE est tenu de maintenir un plan de travail entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de validation fixées par le Conseil d'Administration de l'ITIE. Aussi, il doit prendre en compte les thèmes les plus pertinents de la gouvernance des ressources naturelles.

Le présent document est élaboré sur la base des principaux résultats issus des consultations des principales parties prenantes, tenant compte des recommandations issues des disséminations, du rapportage ITIE, et de la Validation.

Il ressort de cette consultation des parties prenantes que le CN-ITIE a beaucoup contribué à la compréhension des enjeux de transparence avec la production et la publication des rapports ITIE au niveau national et dans les régions impactées, ainsi qu'au processus de publication de tous les contrats entre autres.

La mise en œuvre a permis, aux populations (notamment celles qui sont installées autour des zones où opèrent les entreprises du secteur extractif) d'obtenir de meilleures informations sur la marche et les retombées des activités du secteur extractif, ainsi qu'une amélioration notable du cadre juridique régissant le secteur extractif sénégalais, notamment à travers l'adoption de réformes issues des recommandations formulées dans les Rapports ITIE.

Toutefois, il reste encore de nombreux défis à relever dans ce secteur. Aussi, pour renforcer davantage la transparence et la redevabilité des acteurs dudit secteur, le CN-ITIE devra continuer d'œuvrer en faveur d'une inclusion totale de l'ensemble des parties prenantes du secteur extractif, afin d'harmoniser les actions entre les différentes institutions évoluant en son sein et les acteurs intervenant directement dans sa marche et dans la gestion des ressources naturelles du Sénégal.

Ainsi, les principaux défis à relever en matière de gouvernance du secteur extractif pourraient, à l'heure actuelle, se résumer comme suit :

- ❖ Prise en compte des enjeux environnementaux ;
- ❖ Accès du public au Registre des BE (RBE) ;
- ❖ Meilleures traçabilité et répartition des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles ;
- ❖ Renforcement de la communication et de la transparence en matière de gestion des ressources naturelles par le biais d'une démarche inclusive et participative ;
- ❖ Clarification des termes du débat public portant sur les exonérations accordées aux entreprises du secteur extractif et les redressements fiscaux ;
- ❖ Implication des collectivités territoriales dans la gestion des ressources naturelles.

Ainsi, sur la base des enjeux et défis identifiés, ainsi que sur celles des orientations définies pour l'année 2025 tenant compte des axes de travail déclinés dans le plan stratégique (2022-2026), il apparaît que le CN-ITIE devra encore œuvrer pour une amélioration continue en vue d' « **élever le niveau de transparence et de redevabilité dans la gouvernance du secteur extractif permettant de mieux capter les recettes issues de l'exploitation des ressources naturelles pour le bien-être des citoyens et un développement durable.** »¹

Spécifiquement, dans le courant de l'année 2025, il s'agira pour le CN-ITIE de :

- ✓ **Continuer à contribuer à l'amélioration du cadre juridique et à l'amélioration de la gouvernance du secteur extractif à travers la poursuite du suivi des réformes et de la concertation avec les parties prenantes ;**

¹Objectif global du Plan Stratégique du CN-ITIE 2022-2026.

- ✓ **Continuer à œuvrer pour le renforcement de la transparence et l'accès à l'information sur toute la chaîne de valeur des Industries extractives (IE) ;**
- ✓ **Renforcer le dispositif global permettant d'identifier et documenter les résultats et les impacts sur toute la chaîne de valeur des IE.**

1. PRIORITES NATIONALES

Le processus d'élaboration du plan de travail 2025, intervient dans un contexte marqué par le lancement du nouveau référentiel, devant régir la mise en œuvre des politiques publiques en matière de bonne gouvernance, de politique économique et sociale, intitulé « Vision Sénégal 2050 »².



3

Ainsi, dans le souci de relever les défis liés à la bonne gouvernance, à la transparence, à l'amélioration du climat des affaires et la stabilité économique et sociale, les priorités nationales ont été revues et la *Vision Sénégal 2050*, « concrétisera des bonds de productivité et de compétitivité importants dans ... **les industries extractives** ».

²<https://jubbanti.sec.gouv.sn/assets/pdf/Brochure-Senegal-2050.pdf>

³Image New Deal : dans le prolongement de l'Agenda National de Transformation, *Vision Sénégal 2050*, le Sénégal s'engage sur la voie d'une nouvelle ère où le numérique se révèle être le moteur d'un développement inclusif et durable. Prolongement de l'Agenda National de Transformation – *Vision Sénégal 2050*, le "New Deal Technologique Horizon 2034".

Le référentiel 2050 du Sénégal se décline en quatre (04) axes stratégiques que sont le développement des industries extractives, des industries manufacturières, de la transformation agroalimentaire, et des services à valeur ajoutée. Il propose une Feuille de Route claire pour la modernisation de l'économie nationale sénégalaise.

Les industries extractives occupent une place de choix dans la stratégie nationale de développement, précisément en **son axe 1 relatif à la « Bonne Gouvernance et Engagement africain », et en son axe 4 relatif à « l'économie compétitive »**.

Dans la Vision Sénégal 2050, il est clairement indiqué que « Les industries extractives, doivent être exploitées de manière responsable. Cela implique non seulement le respect des normes environnementales, mais également la mise en place de mécanismes assurant des retombées économiques pour les communautés locales. Une exploitation durable des ressources naturelles est primordiale pour garantir que les bénéfices soient partagés équitablement, soutenant ainsi les économies locales et préservant l'environnement ».

C'est en ce sens que Monsieur **Bassirou Diomaye Diakhar FAYE**, Président de la République, a déclaré, lors du Conseil des Ministres en date du 29 janvier 2025, que : « l'exploitation des ressources minières dans plusieurs localités du pays ne participe pas activement au développement territorial et ne profite pas non plus aux populations locales. C'est dire que la prise en compte par l'Etat de la situation des populations vivant dans les zones minières est devenue une priorité nationale ». Par conséquent, l'Etat procèdera à l'évaluation nationale de l'impact économique, social et environnemental de l'exploitation minière sur le développement des localités impactées. A l'occasion, l'urgence de faire le point sur les fonds d'Appui au Développement des Collectivités territoriales et les investissements en infrastructures sociales de base issus des prescriptions du Code minier a été rappelée.

Fort de ce constat, le CN-ITIE a convenu d'axer ses interventions, en priorité, sur la création d'un environnement favorable à la transparence en matière de gouvernance des IE, au renforcement de la concertation, de la collaboration et du suivi avec les

parties prenantes, à la mise en œuvre effective des réformes en matière de bonne gouvernance, et à l'évaluation des impacts tenant compte des politiques sectorielles⁴.

Par ailleurs, le CN-ITIE devra œuvrer en faveur de l'amélioration continue de la gouvernance du secteur extractif – par exemple - à travers l'adoption du texte portant modification du décret n°2020-791 en date du 19 mars 2020 portant création du RBE, de la transparence fiscale (mobilisation des recettes et lutte contre la corruption). Le CN-ITIE s'intéressera également aux sujets en lien avec la transparence environnementale (documentation des impacts sociaux et environnementaux découlant des opérations des entreprises du secteur), la transition énergétique, la lutte contre la corruption au sein du secteur extractif, le développement du Contenu local, la prise en compte de la dimension genre et des communautés impactées par les opérations minières, et le renforcement de capacités du CN-ITIE et des acteurs.

⁴Le Ministère de l'Énergie du Pétrole et des Mines (MEPM) est en train de mettre à jour la politique sectorielle (secteur minier et pétrolier) pour intégrer les orientations de la *Vision Sénégal 2025*.

2. PROCESSUS D'ELABORATION DU PTAB

Pour répondre à l'exigence 1.5 de la Norme ITIE 2023, qui recommande que les « objectifs de mise en œuvre de l'ITIE tiennent compte (...) des consultations tenues avec les principales parties prenantes », et pour les besoins de l'élaboration de son plan de travail 2025, le CN-ITIE a administré un questionnaire à plusieurs catégories de parties prenantes. Pour rappel, le CN-ITIE avait défini avec l'ensemble des parties prenantes une stratégie⁵ couvrant la période 2022-2026, qui est toujours en cours.

Pour 2025, les axes de travail, les objectifs de mise en œuvre, et les activités sont définis sur la base des principales conclusions et orientations (défis et perspectives du secteur) issues des consultations et tiennent compte du plan stratégique en cours, des recommandations issues des activités de partage du Rapport ITIE 2022, et des activités du PTAB 2024 non réalisées. Ce document, adopté par le CN-ITIE lors de la Réunion ordinaire du 29 novembre 2024, sera encore partagé avec les parties prenantes pour revue finale. Ainsi, les quatre (04) axes, ci-après, ont été définis :

- **Axe 1** : Coordination -concertation-Suivi avec les parties prenantes
- **Axe 2** : Information-Transparence ;
- **Axe 3** : Résultats impacts ; et
- **Axe 4** : Renforcement de capacités et mobilisation des ressources).

⁵ Le CN-ITIE avait élaboré un plan stratégique couvrant la période 2022-2026. Pour une compréhension commune des enjeux du secteur et surtout réfléchir ensemble sur les priorités, l'ensemble des parties prenantes des parties prenantes avait été associé au processus de définition des orientations pour les cinq (05) années à venir. Ainsi, les objectifs stratégiques ont été définis sur la base des travaux de consultations organisées avec chaque catégorie de parties prenantes, avant d'être consolidés par le CN-ITIE à l'occasion d'une retraite (novembre 2024).

3. FINANCEMENT

Les activités du CN-ITIE sont principalement financées sur les fonds par l'enveloppe financière annuelle allouée au CN-ITIE par l'État du Sénégal. Initialement fixée à un montant annuel de 430 millions CFA inscrit dans la Loi de Finances initiale (LFI), la dotation budgétaire annuelle est passée à 500 millions FCFA en 2025.

Toutefois, en raison de l'élargissement du champ couvert par la Norme ITIE (version 2023), le CN-ITIE se doit d'élaborer une stratégie de mobilisation de ressources pour être en mesure de couvrir les coûts liés à l'exécution des activités inscrites au PTAB, de même que les coûts de fonctionnement du CN-ITIE et du ST-ITIE.

5. AXE DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2025

Les quatre (04) axes susmentionnés se déclinent en trois (03) composantes et trois (03) objectifs généraux traduits en objectifs spécifiques, avec un budget total se chiffrant à **Trois Cent Vingt-Neuf Millions (329 000 000) FCFA**. Les axes de travail sont budgétisés et se présentent comme suit :

Composante 1 : Coordination - Concertation - Suivi avec les parties prenantes

En tant que plateforme d'impulsion des réformes du secteur extractif, et s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue, le CN-ITIE estime que pour une mise en œuvre optimale de la norme ITIE au Sénégal, l'environnement juridique et réglementaire doit être conforme aux exigences de transparence, de bonne gouvernance, et en phase avec les modifications de la Norme ITIE.

Le CN-ITIE devra mettre à contribution toutes les parties prenantes pour une meilleure prise en compte des préoccupations liées à la lutte contre la corruption, à la dimension genre dans le secteur, à la mise en œuvre effective du RBE, à la transition énergétique et toute question environnementale, à la mobilisation des recettes issues de l'exploitation des ressources naturelles, à la répartition de ces recettes aux différentes collectivités, et à la mise en œuvre des recommandations issues du rapportage ITIE et de la validation.

Le CN-ITIE organisera également des sessions de dialogue ouvert avec toutes les structures ou organisations dédiées exclusivement à ces questions telles que l'OFNAC pour la lutte contre la corruption, le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique pour les questions environnementales, Ministère des Finances et Ministère de l'Energie du Pétrole et des Mines pour la mobilisation et la répartition des recettes, et autres. Cela passe par une bonne coordination-concertation avec les parties prenantes et un suivi effectif des partenariats. Le CN-ITIE devra mener une série de rencontres auprès des parties prenantes sur ces exigences clés de la Norme.

Le CN-ITIE a prévu une enveloppe de **soixante-dix millions de francs (70 000 000) FCFA** pour la réalisation des activités de cette composante.

Composante 2 : Information – Transparence

La transparence et la redevabilité dans le domaine de la gouvernance des ressources minérales constituent deux (02) enjeux majeurs et fondamentaux pour le CN-ITIE. Par conséquent, le renforcement de l'accès à l'information constitue toujours une exigence de transparence pour le CN-ITIE, et un axe important pour l'exercice 2025.

Le CN-ITIE jouera aussi sa partition pour contribuer à la mise en œuvre des nouvelles initiatives lancées par le Chef de l'Etat, relativement aux orientations contenues dans le « New Deal Technologique »⁶ dont les effets devront produire entre autres :

- Une Inclusion numérique et financière ;
- Une administration centrée sur l'utilisateur et orientée services ;
- La promotion de la conscience et la culture numérique ;
- La création d'emplois et de nouvelles opportunités ;
- L'augmentation de la productivité dans les filières ;
- L'élargissement de l'assiette fiscale ; et
- La lutte contre la fraude et la corruption.

Le coût de cette rubrique s'élève à **Cent vingt-neuf millions (129 000 000 FCFA)**.

Composante 3 : Résultats et Impacts

L'évaluation de l'impact est progressivement devenue depuis quelques années un enjeu de taille pour les pays mettant en œuvre la norme ITIE. En effet, avec l'adoption du nouveau processus de Validation la mesure de l'impact est devenue un critère non négligeable d'évaluation des progrès accomplis dans le domaine de la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE. La mesure des indicateurs permettra d'obtenir des informations sur les améliorations possibles du secteur en vue d'en accroître l'efficacité.

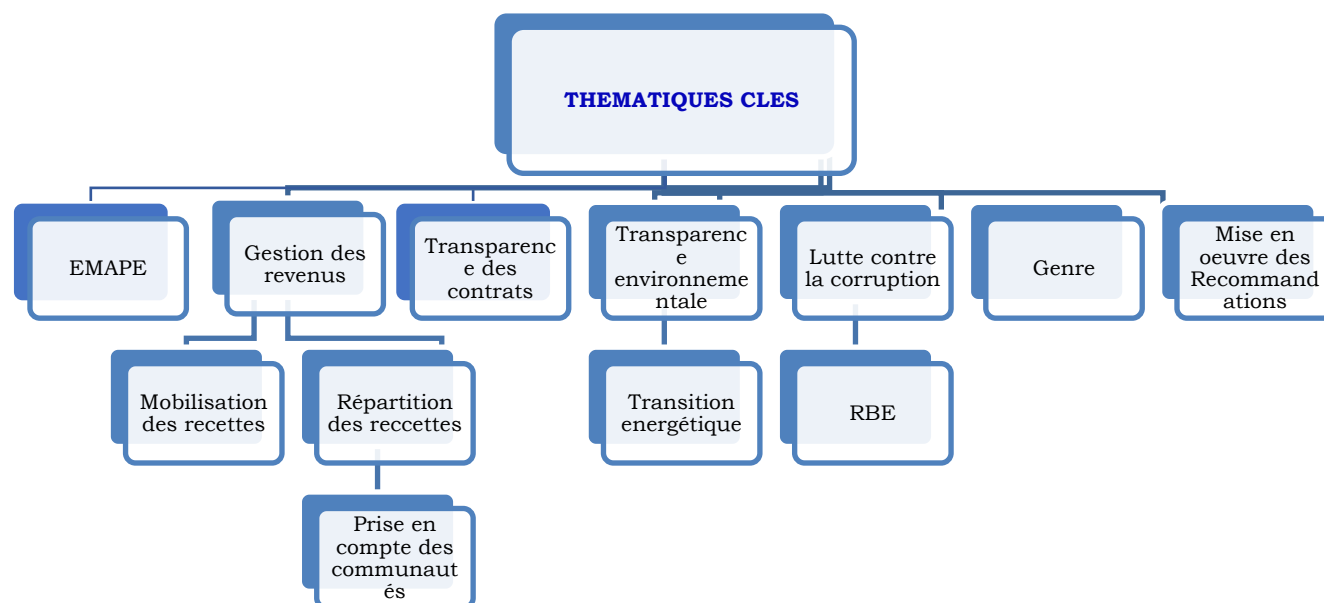
⁶« New Deal Technologique »⁶ promeut une gouvernance performante, souple et transparente, permettant d'assurer une coordination, un suivi et une évaluation efficaces des programmes et projets du Digital Master Plan ».

Ainsi, le CN-ITIE devra mettre à profit les évaluations d'impacts, élément essentiels de la stratégie de communication, en vue de renforcer la transparence environnementale et le développement du Contenu local, et fournir des informations et analyses pertinentes sur la question de la transition énergétique.

Dans sa stratégie de communication, le CN-ITIE devra tenir compte des orientations du New Deal qui en son axe 2 relatif à la digitalisation des services publics permettra de « moderniser l'administration en dématérialisant les services, en simplifiant les démarches et en améliorant l'expérience usager »

Le coût global des activités de cette rubrique se chiffre à **Cent trente millions (130 000 000) FCFA.**

6. THEMATIQUES PRIORITAIRES



Thématiques	Justifications
Gestion des revenus : Mobilisation et répartition des recettes	Le CN-ITIE compte mener des actions visant à renforcer la mobilisation des recettes issues de l'exploitation des ressources naturelles. Une étude sur la modélisation financière sera effectuée pour suggérer des pistes dans le cadre du projet de renégociation des contrats. Le plaidoyer du CN-ITIE auprès des autorités pour l'effectivité des fonds de péréquation est aussi attendu. Des sessions de dialogue avec toutes les entités concernées sont prévues.
Prise en compte de la situation des communautés vivant dans les zones minières	Les industries extractives ont un immense potentiel qui devrait permettre de stimuler la croissance économique et participer activement au développement local et durable des communautés impactées. Les ressources naturelles doivent contribuer à réduire la pauvreté dans les pays en développement. Pourtant, la contribution réelle des industries extractives au développement durable dans les pays riches en matières premières a souvent été entravée par des problèmes financiers, économiques, de gouvernance, et d'ordre social et environnemental.
Transparence environnementale	Renforcer le dialogue avec les autorités en charges des questions environnementales pour une mise en œuvre effective des améliorations de la Norme ITIE liées aux exigences sociales et environnementales. Encourager la divulgation des études d'impact environnemental et social pour une plus grande transparence vis-à-vis des communautés impactées. Faire une étude sur la réhabilitation des sites miniers et inciter les entreprises à restaurer les sites déjà exploités et les restituer aux communautés.
Transition énergétique	Sensibiliser davantage les entreprises pour une meilleure compréhension des enjeux de la transition, pour arriver à la combinaison d'une exploitation responsable des ressources extractives avec des politiques énergétiques

	<p>inclusives et diversifiées permettant d'assurer une croissance économique tout en respectant les engagements environnementaux.</p> <p>Renforcer la collaboration-coordination et le suivi avec les parties prenantes œuvrant sur les questions liées à la transition énergétique.</p> <p>Le CN-ITIE prévoit de documenter l'impact de la transition énergétique sur les recettes prévues de l'exploitation du pétrole et du gaz, et sur l'environnement.</p>
Lutte contre la corruption	<p>Le CN-ITIE a effectué une série d'activités de sensibilisation pour renforcer les capacités des parties prenantes à mieux appréhender les enjeux des risques de corruption sur le secteur extractif, et à s'engager dans la lutte contre ce fléau.</p> <p>Ainsi, pour une meilleure prise en compte de cette question, et pour renforcer la sensibilisation, le CN-ITIE demande aux entreprises de renseigner, dans les formulaires de déclaration, leur politique et plan de lutte contre la corruption, pour renforcer l'utilisation des données et atténuer les risques de corruption.</p>
Mise en œuvre de la divulgation des BE	<p>Le CN-ITIE travaille en étroite collaboration avec le MJ pour rendre public le RBE. Il compte renforcer les capacités des acteurs sur l'utilisation des données relatives à la Propriété effective en vue d'améliorer la gouvernance du secteur.</p> <p>Le GMP a mené une analyse du rapport <i>Opening Extractive</i> sur le Sénégal pour voir comment l'utiliser dans le plaidoyer en faveur de la divulgation des BE</p>
Genre	<p>Le CN-ITIE devra prendre en compte les exigences sur le genre et accroître la participation des femmes dans la mise en œuvre de l'ITIE en tenant compte de l'équilibre Homme-Femme dans sa composition, et en sensibilisant les réseaux des femmes lors des activités portant sur les enjeux du secteur extractif. Le CN-ITIE pourra faire le plaidoyer en vue de l'accroissement de l'emploi des femmes dans le secteur extractif, et en sensibilisant également les jeunes filles à s'intéresser particulièrement aux matières scientifiques.</p>
Mise en œuvre des recommandations	<p>Pour mieux renforcer l'impact de la mise en œuvre, le CN-ITIE travaille à travers la Commission Validation, en étroite collaboration avec toutes les entités concernées par la mise en œuvre de toutes les recommandations prioritaires formulées dans les Rapports ITIE, et dans le Rapport de Validation 2021.</p>
EMAPE	<p>Dans les Rapports ITIE du Sénégal, Le CN-ITIE documente les données relatives à l'EMAPE et compte capitaliser sur les résultats attendus de l'étude sur l'EMAPE qui est en cours d'élaboration par l'ANSD. Le CN-ITIE devra également utiliser ladite étude pour examiner les possibilités d'optimiser les recettes du secteur extractif.</p>
Transparence des contrats	<p>Le CN-ITIE publie chaque année les contrats sur son site www.ITIE.sn à travers un plan de divulgation</p>



APERCU DU PLAN DE TRAVAIL



PLAN D'ACTION ANNUEL DU COMITE NATIONAL DE L'ITIE (CN-ITIE) 2025

Hierarchie des résultats

Indicateurs

Echéance

Budget

**Source de
Financeme
nt**

Budget	Thématiques	Justifications	Extrants	Activités	Indicateurs	Echéance	Déb.	Fin	Source de Financement
	Suivi des réformes et concertations avec les	Pour un meilleur suivi des réformes et de la concertation avec les parties	Composante 1 : Coordination - Collaboration - Suivi avec les parties prenantes						
			1.1: Accompagner l'adoption de textes de loi dans le secteur extractif et faire le suivi de leur application auprès des parties prenantes						

	<p>parties prenantes</p>	<p>prenantes, le CN-ITIE devra poursuivre et finaliser les travaux de révision du décret portant sur le Registre des Bénéficiaires effectifs. Il devra aussi mettre à jour et publier le plan de publication de tous les contrats miniers pétroliers et gaziers sur le site de l'ITIE ; Suivre et contribuer au processus de révision du Code minier de 2016. Et effectuer une Série de rencontres</p>	<p>Le RBE est rendu public ; Plan de publication mis à jour et publié sur le site de l'ITIE ; Le Code minier est révisé et publié aux JO. La pertinence et la redevabilité de la mise en œuvre de l'ITIE à l'égard des parties prenantes est assurée pour une mise en œuvre effective de la Norme ITIE 2023.</p>	<p>Assurer le suivi des réformes et la concertation avec les parties prenantes pour une mise en œuvre effective de la Norme ITIE 2023 (Transition énergétique, prise en compte de la dimension genre, contenu local, mobilisation des recettes, la question des fonds)</p>	<p>Décret mis à jour ; Nombre de contrats publiés sur le site de l'ITIE ; CN-ITIE est membre du comité de révision ; Nombre de parties prenantes rencontrées et thématiques discutées</p>	<p>Com Val/RA J /CAF/ Pr CN-ITIE/O FNAC /CENT IF/ME F/MEP M/MJ/METE/ CNSCL /WIM /OSC/ Réseau x des femmes</p>	<p>J</p>	<p>D</p>	<p>0</p>		
<p>Sous Total 1.1</p>										<p>0</p>	

	<p>avec les parties prenantes sur les thématiques clés de la Norme ITIE (la corruption, le RBE, la transparence environnementale et fiscale, la transition énergétique, le Contenu local, la prise en compte de la dimension genre etc.)</p>									
	<p>Renforcement de la performance et de coordination au sein du Comité national</p> <p>Il sera de renforcer la performance et les moyens du CN-ITIE; de mettre à jour et exécuter le plan de renforcement de capacités du CN-ITIE et de tous les acteurs selon</p>	<p>1.2: Améliorer la performance du CN-ITIE et la coordination en son sein</p>								
		<p>Le CN-ITIE est mieux outillé pour améliorer la gouvernance le suivi la coordination et la concertation en son sein et dans le secteur extractif</p>	<p>Mettre à jour et exécuter le plan de renforcement de capacités</p>	<p>Nombre d'acteurs formés</p>	<p>CN-ITIE/ CRCSE</p>	<p>J</p>	<p>D</p>	<p>40 000 000</p>	<p>Recherche de financement</p>	
			<p>Tenir quatre (04) réunions périodiques du CN-ITIE et des réunions sur les exigences</p>	<p>4 réunions tenues</p>	<p>CN-ITIE</p>	<p>F</p>	<p>D</p>	<p>16 000 000</p>	<p>Budget Etat</p>	

		les besoins. D'améliorer la gouvernance et la coordination au sein du CN-ITIE		de la Norme, les priorités nationales et les sujets d'actualité du secteur extractif						
				Tenir la retraite annuelle des membres du CN-ITIE pour la lecture du Rapport ITIE 2024	Retraite tenue	ST-ITIE	O	N	14 000 000	Budget Etat
Sous Total 1.2									70 000 000	
Total Composante 1									70 000 000	

Composante 2 : Informations et Transparence

	Transparence	Le volet information –	2.1: Contribuer au Renforcement de la transparence fiscale et dans les procédures d'octroi des permis et licences et du secteur minier artisanal
--	---------------------	------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>2 : Contribution du CN-ITIE à la transparence et à l'accès à l'information sur toute la chaîne de valeur des IE est renforcés</p>	<p>Fiscale (Exigence 2.1), Conditions d'octroi des permis et licences (Exigence 2.2 – 2.4) Mise en œuvre Bénéficiaires Effectifs (Exigence 2.5) Production de rapport ITIE (Exigence 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6)</p>	<p>Transparence permet de prendre en compte le souci d'information citoyenne et l'obligation de rendre compte des pouvoirs publics et des entreprises. Il prend en compte les questions liées à la transparence fiscale, aux conditions d'octroi des permis et licences, à la production de Rapport ITIE conformément à la Norme ITIE 2023, à la lutte contre la corruption et</p>	<p>La transparence fiscale dans les procédures d'octroi des permis et licences est promue et renforcée et un meilleur suivi des conditions d'octroi des permis et licences est assuré</p>	<p>Faire une étude sur les conditions d'octroi des permis et licences</p>	<p>Etude des conditions d'octroi réalisée</p>	<p>CN-ITIE, MEPM</p>	<p>J</p>	<p>D</p>	<p>25 000 000</p>	<p>Budget Etat</p>
			<p>Meilleure optimisation des revenus du secteur extractif permettant de lutter contre la corruption</p>	<p>Etude sur la modélisation financière et économique des projets extractifs au Sénégal</p>	<p>Etude réalisée</p>	<p>CN-ITIE / Consultant</p>	<p>M</p>	<p>Mai</p>	<p>40 000 000</p>	<p>Budget Etat</p>
			<p>La transparence fiscale est renforcée dans les dépenses publiques</p>	<p>Veiller à la publication annuelle et analyse des rapports sur les dépenses fiscales</p>	<p>Rapports publiés</p>	<p>CN-ITIE / MEF</p>	<p>J</p>	<p>D</p>	<p>0</p>	

	aux bénéficiaires effectifs. Le Comité devra aussi s'enquérir auprès du CNSCL de l'état de publication des plans de passation de marchés. Il sera aussi question de renforcer la divulgation des données relatives à la transition énergétique dans le Rapport ITIE, ainsi que l'analyse de la prise en compte de la dimension genre dans le Rapport ITIE. Il devra aussi continuer	La connaissance des productions du secteur minier artisanal est améliorée	Faire une étude sur l'exploitation minière artisanale prévoir un atelier de restitution de l'étude	Rapport sur l'analyse du cadre juridique disponible	CN-ITIE/ANSD	J	D	0	
Sous Total 2.1								65 000 000	
2.2: Contribuer au renforcement de l'accès à l'information pour une meilleure prise en charge des besoins de transparences permettant d'atteindre le mainstreaming intégral à l'horizon 2026.									
		Des Rapports ITIE conformes aux exigences de la Norme ITIE sont produits et partagés avec l'ensemble des citoyens	Produire des rapports définitifs de conciliation conformes aux exigences de la Norme ITIE 2023 (prise en compte de la dimension genre, de la lutte contre la corruption et de la transition énergétique à travers les politiques	Rapport définitif de conciliation produit	CN-ITIE/AI/COMA COL	A	D	44 000 000	Budget Etat

		d'œuvrer pour la publication des données ponctuelles et actualisées permettant aux acteurs et au public d'être informés à temps sur les évolutions du secteur extractif.		prises par l'entreprise						
			Un registre accessible et consultable	Evaluation d'impact de la mise en place du Registre des Bénéficiaires effectifs pour une mise en œuvre effective du RBE	Rapport d'étude disponible	CN-ITIE/M J	A	D	20 000 000	Budget Etat
Sous Total 2.2									64 000 000	

			Total Composante 2						129.000.000	
Composante 3 : RÉSULTATS ET IMPACTS (Exigence 7)										
3 : Un dispositif global permettant de documenter tous les résultats et les impacts est renforcé	Renforcement de la communication institutionnelle et dissémination du rapport ITIE 2023 (Exigence 7.1)	Le CN-ITIE mettra en œuvre une stratégie de communication qui s'accompagnera d'une sensibilisation du public sur les conclusions et significations des chiffres publiés dans le rapport afin de susciter un débat public sur la gouvernance des industries extractives. L'objectif est d'assurer l'engagement	3.1 : Renforcer la stratégie de communication pour une prise en compte des besoins des citoyens							
			Stratégie de communication élaborée et mise en œuvre	Élaborer et exécuter la stratégie de communication	Stratégie	CN-ITIE/C-ITIE	Jan	Déc	70 000 000	Recherche de Financement
			Les résultats du Rapport ITIE 2022 partagés avec les communautés impactées	Disséminer les résultats du Rapport ITIE 2023, dans les régions du Sénégal (Matam - Thiès - St-Louis - Fatick - Kédougou)	Plan de dissémination élaboré et exécuté	CN-ITIE/C-ITIE	Mar	Mai		
			Meilleure en compte des intérêts des communautés locales impactées par les exploitations	Etude sur les prises de participation des communautés locales dans les projets extractifs	Etude élaborée	CN-ITIE	J	D		

	des parties prenantes dans un dialogue sur la gestion des recettes issues des ressources naturelles	Un meilleur engagement des parties prenantes sur la gestion des revenus du secteur pour une mise en œuvre optimale de la Norme ITIE 2023, est assuré.	Sessions sur la gestion des revenus issus du secteur extractif avec les parties prenantes	Dialogues effectifs avec PP Visites de courtoisie, rencontres bilatérales	Pr CN-ITIE, OSC, CMDS, CEP Administrations	M	D	10 000 000	Budget Etat
	Mise en œuvre des recommandations (Exigence 7.3)	La mise en œuvre des recommandations contribue à l'élaboration des réformes et des politiques	Mettre à jour et exécuter les recommandations issues des Rapports ITIE et de la validation	Plan de suivi des recommandations mis à jour et exécuté	CN-ITIE	J	D	0	
Sous Total 3.1								80 000 000	
	Transparence Environnementale (Exigence 6.4)	La documentation des impacts sociaux, économiques et environnementaux permettra aux parties prenantes d'évaluer le	3.2: Contribuer à la documentation des impacts sociaux économiques et environnementaux des industries extractives						
		Les impacts de la transition énergétique documentés	Documenter l'impact de la transition énergétique sur les recettes prévues de l'exploitation	Etude d'impact élaboré	CN-ITIE - METE - MEPM -MEF	J	D	20 000 000	Budget Etat

		respect par les entreprises des obligations environnementales et sociales et d'apprécier les retombées du secteur extractif		du pétrole et du gaz et sur l'environnement						
			Impacts sociaux environnementaux des industries, documentés et les bonnes pratiques de mitigation des impacts connues	Évaluer les dispositions pour la mise en œuvre de la réhabilitation et restauration des sites d'exploitation (Codes Minier, Pétrolier et Environnemental) voir les surfaces découvertes et les surfaces réhabilités dépôt de la garantie	Nombre de dispositions évaluées	CN-ITIE /METE /MEP M/ Entreprises	J	D	20 000 000	Budget Etat

			Versement effectif des fonds est assuré	Faire le plaidoyer auprès des autorités pour l'application du versement annuel des fonds de réhabilitation, de péréquation et d'appui au développement local	Plan de plaidoyer élaboré	CN-ITIE/ Entreprises/ METE/ CDC/ MEPM	J	D	0	
Sous Total 3.2									40 000 000	
		3.3: Faire des évaluations périodiques des documents de travail du CN-ITIE								
Plan de travail Suivi Examen (Exigence 1.5)	Un mécanisme permettant aux parties prenantes de remonter les informations et leur point de vue sur la pertinence de la mise en œuvre de la Norme est élaboré. Le processus de planification, de suivi et d'examen		RAA disponible et partagé avec le SI et publié sur le site de l'ITIE ; PTAB en cours évalué et nouveau PTAB élaboré	Evaluation annuelle du plan de travail 2025 suivie de mises à jour pour l'élaboration du plan de travail subséquent	RAA, Matrice d'évaluation du PTAB 2025 et PTAB 2026 disponible	CN-ITIE / CRCSE	S	D	0	
			Les impacts de la mise en œuvre de l'ITIE sont documentés	Faire une évaluation à mi-parcours du plan stratégique et	RAA, Rapport d'évaluation, PTAB 2025	CN-ITIE / CRCSE	S	D	10 000 000	Budget Etat

		repose sur une consultation avec les parties prenantes. Le Comité à travers une enquête effectuée auprès des parties prenantes documente l'état d'avancement et sur cette base proposer un nouveau plan.		de la mise en œuvre de l'ITIE au Sénégal (Etude d'impact)						
Total Composante 3.3									10 000 000	
Total Composante 3.3									130 000 000	
TOTAL GENERAL									329 000 000	



PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL (PTBA) 2025